



### **Votre sortie**

- < Avant votre départ
- < Le jour de votre départ
- < Lors de votre sortie

### **Les représentants du Centre de Convalescence**

- > Des hommes et des femmes,  
pour le meilleur de votre santé



### **Votre admission au Centre de Convalescence**

- > Horaires
- > L'acompte
- > La caution
- > Documents à fournir à l'admission



### **Votre séjour au Centre de Convalescence**

- > L'équipe qui vous entoure
- > Pour vous aider dans vos démarches
- > Entretien entre l'équipe médicale  
et la famille des patients
- > Hôtellerie et confort
- > Les repas
- > La coiffeuse
- > La pédicure et manucure
- > L'esthéticienne
- > Les visites
- > Les différents cultes
- > Les Médicaments





## LES REPRÉSENTANTS DU GROUPE KANTYS

**Olivier Bosc**  
Directeur général

**Thomas Gambazzi**  
Directeur administratif  
et financier

**Jean-Pierre Amision**  
Directeur des systèmes  
d'information

**Nathalie Oger**  
Directrice de la  
communication

## LES REPRÉSENTANTS DU CENTRE DE CONVALESCENCE LA SÉRÉNA

**Laurent Oger**  
Président

**Olivier Bosc**  
Directeur général

**Sylvain Lambert**  
Directeur général adjoint

**Sandrine Lechmann**  
Directrice

**Olivier Ringwald**  
Directeur des ressources  
humaines

**Frédérique Fernandez**  
Surveillante générale

**Dr Marina Bagni,  
Dr André Cosmidis**  
Médecins généralistes

**Alain Robert**  
Pharmacien gérant

**Sarah Coite**  
Assistante sociale

**Corentine Gigon**  
Responsable assurance  
qualité

**Angélique Lasry**  
Psychologue



Centre de  
Convalescence  
la Séréna



## L'ADMISSION AU CENTRE DE CONVALESCENCE

### Horaires

Le centre de convalescence la Séréna est heureux de vous accueillir pour les admissions tous les jours de 13h à 16h.

Une fois les formalités administratives effectuées, vous serez pris en charge par un membre du personnel qui vous accompagnera jusqu'à votre chambre.

### L'acompte

En cas d'attribution d'une chambre particulière, un acompte peut vous être demandé. Son montant est calculé en fonction de votre séjour prévisionnel. Il sera porté à l'encaissement et viendra au crédit de votre compte lors du règlement final des frais d'hospitalisation.

### La caution

Une caution sous forme d'un chèque non encaissé vous sera demandée.



## IDENTIFIEZ L'ÉQUIPE QUI VOUS ENTOURE

Pour mieux vous accueillir, le personnel du centre porte un badge sur lequel figure le nom et la fonction du professionnel :

FONCTIONS	COULEURS DU BADGE	COULEURS DE LA TENUE	PHOTOS MODELES
<b>Infirmier(e)</b>	Bande bleue	Tunique blanche avec parements : rouge et orange	
<b>Aide - soignant(e)</b>	Bande bleue	Tunique blanche avec parements : bleu ciel / bleu foncé	
<b>Agent hôtelier</b>	Bande parme	Tunique beige avec parements vert anis et marron	
<b>Surveillant(e) général(e)</b>	Bande fuschia	Tunique blanche	
<b>Médecin</b>	Bande orange	Blouse blanche	
<b>Direction</b>	Bande blanche	Blouse blanche	

## POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES

### La surveillante générale

La surveillante générale s'occupe plus particulièrement de votre séjour et de la coordination des soins. Elle est présente du lundi au vendredi de 8h à 17h.

### L'assistante sociale

L'assistante sociale est à la disposition des familles du lundi au vendredi de 09h à 12h.

### La psychologue

La psychologue est à votre disposition, elle peut être jointe par l'intermédiaire du personnel soignant.

### Le médecin rééducateur

Si vous avez besoin d'une rééducation, vous serez visité le lendemain de votre arrivée par un médecin rééducateur pour établir un protocole de rééducation à l'attention de votre kinésithérapeute.

### Le médecin généraliste

À votre arrivée, le médecin de l'établissement vous consultera dans votre chambre puis toutes les semaines au cours de votre séjour. En cas de besoin, un médecin est présent 7 jours / 7 (en parler avec le personnel de l'étage).



4, avenue de Rimez - 06100 Nice  
T. +33(0)4 92 26 76 76  
info@cdc-la-serena.com  
www.cdc-la-serena.com



LES REPRÉSENTANTS DU  
CENTRE DE CONVALESCENCE



### Documents à fournir à l'arrivée

#### > Au service admission

- Carte vitale ou attestation jointe
- Carte d'identité
- Coordonnées ou prise en charge de votre mutuelle ou attestation CMU complémentaire
- Triptyque d'accident du travail si nécessaire

#### > A l'infirmière

- Votre dossier médical et votre fiche médicale d'admission
- Votre carte de groupe sanguin\*
- Les résultats d'examens biologiques récents\*
- Le dossier radiologique\*
- L'électrocardiogramme\*
- Votre traitement médical personnel\*
- Votre carnet de santé \*
- Votre ordonnance de sortie\*

\* Si de tels documents sont en votre possession.

Si vous êtes étranger(e) et/ou si vous ne bénéficiez pas de la Sécurité Sociale Française, veuillez vous adresser à l'accueil pour connaître la marche à suivre lors de l'admission.

VOTRE ADMISSION  
AU CENTRE DE CONVALESCENCE

## ENTRETIEN ENTRE L'ÉQUIPE MÉDICALE ET LA FAMILLE DES PATIENTS

Si la famille ou les proches des patients (notamment les personnes de confiance désignées par écrit) souhaitent s'entretenir avec l'équipe médicale, ils devront en informer l'infirmière qui contactera le médecin.

## L'HÔTELLERIE ET LE CONFORT

### La chambre

Il existe deux types de chambres :  
la chambre à deux lits et la chambre individuelle.  
Elles sont toutes équipées de :

- Salle de douche et toilettes.
- Système d'appel du personnel soignant.
- Télévision (avec supplément, pour chambre double à demander à l'accueil).
- Téléphone avec ligne directe (votre numéro vous sera communiqué lors de l'admission).
- Accès WIFI.

**Les espèces et objets de valeur** doivent être déposés au coffre du centre lors de l'admission. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des objets ou valeurs non déposés.

**Un coffre individuel** est mis à votre disposition dans votre chambre.

Le mode d'emploi de ce coffre est affiché dans le placard. Ce coffre est destiné à recevoir vos papiers, carnets de chèques, cartes d'assuré social, lunettes et appareils dentaires, à l'exclusion de toutes espèces ou objets de valeur qui ne peuvent être déposés que dans le coffre central de l'établissement.

**Climatisation** : Le personnel se chargera de la régler à votre convenance. Si besoin, une commande à l'entrée de la chambre vous permet de régler la température.

Un lit accompagnant peut être mis à votre disposition en chambre individuelle moyennant un supplément hôtelier.



Centre de  
Convalescence  
**la Sérèna**

VOTRE SÉJOUR  
AU CENTRE DE CONVALESCENCE

# LES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE KANTYS EN RÉGION PACA



Polyclinique  
**Saint George**  
2, avenue Rimiez - 06105 Nice 2  
+33(0)4 93 81 71 50  
info@clinique-saint-george.com  
www.clinique-saint-george.com



Clinique  
**Kantys Centre**  
7, avenue Durante - 06004 Nice  
T. +33(0)4 93 16 76 00  
info@clinique-saint-antoine.com  
www.clinique-saint-antoine.com



Polyclinique  
**Santa Maria  
Maternité KANTYS**  
57, avenue de la Californie - 06200 Nice  
T. +33(0)4 92 03 02 45  
contact@polyclinique-santamaria.com  
www.polyclinique-santamaria.fr



Centre de  
Convalescence  
**la Sérénité**  
4, avenue de Rimez - 06100 Nice  
T. +33(0)4 92 26 76 76  
info@cdc-la-serena.com  
www.cdc-la-serena.com



Centre de  
Soins de Suite  
**Atlantis**  
21, boulevard Tzarévitch - 06000 Nice  
T. +33(0)4 92 26 73 00  
administration@atlantis.clinique-saint-george.com  
www.cdc-atlantis.com



Clinique  
Psychiatrique  
**les Trois Solliès**  
Les Hauts-Guirans - 3500, Route Départementale 554  
83210 Solliès Toucas - T. +33(0)4 94 13 01 00  
direction@clinique-3-solles.com  
www.clinique-3-solles.com

## VOTRE SORTIE

**Aucune permission de sortie n'est autorisée pendant votre séjour.**

**Pour les cas exceptionnels, une permission pourra être délivrée entre 11h et 17h après accord du médecin de l'établissement et signature d'une décharge.**

Il est demandé aux familles de respecter les durées de séjour programmées et de s'organiser pour le retour à domicile du patient.

### Avant votre départ

Votre médecin fera le point avec vous et vous établira, si nécessaire, les documents suivants :

- Une ordonnance pour votre traitement et vos soins.
- Un arrêt de travail.
- Un bon de transport en véhicule spécialisé, sous certaines conditions.

L'infirmière du service vous remettra vos documents médicaux (carte de groupe, radios, résultats d'examen de laboratoire, ECG...).

### Le jour de votre départ

N'oubliez pas de récupérer vos objets déposés dans le coffre individuel de votre chambre ou dans celui de l'établissement.

## Lors de votre sortie

- Vous récupérerez vos cautions éventuelles et recevrez vos certificats d'hospitalisation.
- Vous réglerez à l'accueil les frais d'hospitalisation qui restent à votre charge :
  - . Le forfait journalier hôtelier, y compris celui correspondant à votre jour de sortie si la mutuelle ne le prend pas en charge.
  - . Pour certains cas, la participation assurée forfaitaire.
  - . Les suppléments hôteliers éventuels.

Un parking payant est à la disposition des patients et des visiteurs. Des modalités spécifiques de tarification seront appliquées aux véhicules des patients (2 € par jour) sur présentation au gardien du ticket de parking et du certificat d'hospitalisation.

**L'établissement n'est pas responsable des dommages éventuels occasionnés aux véhicules.**



## LES REPAS

Ils sont préparés sur place par l'équipe Sodexo, certifiée ISO 9001. Le restaurant se trouve au 1<sup>er</sup> étage et les repas sont servis à 12h. Le repas du soir est servi en chambre à partir de 18h. Chaque jour, une hôtesse vous proposera un choix de menus pour le lendemain. Les menus sont élaborés avec une diététicienne. Des préparations spécifiques et adaptées à votre état de santé et à vos convictions religieuses peuvent ainsi vous être proposées.

Votre famille peut prendre les repas sur place en prévenant le personnel la veille et moyennant un supplément hôtelier. Une collation vous sera servie dans l'après-midi.

Des distributeurs automatiques de boissons et confiseries sont situés au rez-de-chaussée. Les visiteurs et accompagnants peuvent bénéficier de cette collation au prix indiqué dans la page concernant les tarifs.

## LA COIFFEUSE

Une coiffeuse se tient à votre disposition le jeudi après-midi. La prise de rendez-vous se fait dans votre chambre ou auprès du secrétariat.

## LE PÉDICURE ET MANUCURE

Le pédicure se tient à votre disposition le vendredi après-midi et le manucure le mardi après midi. Adressez-vous au secrétariat pour prendre rendez-vous.

## L'ESTHÉTICIENNE

Une esthéticienne (épilation, soins du visage, massages etc.) se tient à votre disposition le lundi après-midi.

## LES VISITES

Elles sont autorisées tous les jours de 14h à 20h. Nous vous recommandons une personne par visite. Les visites d'enfants de moins de quinze ans sont interdites. Les patients doivent obligatoirement réintégrer leurs chambres au plus tard à 22h. Pour garantir le respect de votre dignité, les visites ne sont pas autorisées lors des soins. Un voyant lumineux signalant la présence du personnel infirmier sera alors allumé au-dessus de la chambre.

## LES DIFFÉRENTS CULTES

Vous pouvez faire appel au Ministre du Culte de votre choix par l'intermédiaire de la surveillante générale. L'équipe de l'aumônerie de Cimiez vient visiter les patients tous les vendredis après-midi. Une assemblée de prière est organisée tous les samedis à 15h.

## LES MÉDICAMENTS

Dès votre arrivée, vous vous engagez à remettre aux infirmières tous les médicaments que vous possédez et à ne pas en consommer d'autres que ceux délivrés par l'équipe soignante de l'établissement. Ils vous seront rendus lors de votre sortie.